

# **Le comité des élèves dans les écoles primaires et secondaires : une recension des écrits**

Catherine Pache-Hébert  
*Université de Sherbrooke*

France Jutras  
*Université de Sherbrooke*

Jean-Herman Guay  
*Université de Sherbrooke*

## **Résumé**

Cette recension des écrits fait l'état des connaissances sur l'instance appelée comité des élèves au primaire et au secondaire. Les rôles et les responsabilités des acteurs, le fonctionnement du comité, les difficultés dans son opérationnalisation et la prise de décisions sont abordés. Les résultats relèvent que ce comité vise l'exercice de pratiques démocratiques, mais que son actualisation demeure difficile. L'intégration du comité à l'ensemble de l'école, l'adhésion des membres du personnel et une bonne formation des acteurs représentent des facteurs favorables pour que ce comité constitue un moyen d'éduquer les élèves à la démocratie.

*Mots-clés* : Comité des élèves, école primaire, école secondaire, éducation à la démocratie, recension des écrits.

## **Abstract**

This literature review presents the current state of knowledge on student councils in elementary and high schools. It addresses roles and responsibilities of stakeholders involved in the student council, its functioning, difficulties related with its implementation, as well as decision-making processes. Results show that the student council aims at achieving democratic practices, but its implementation remains challenging. Integrating the student council into the school as a whole, staff commitment, and appropriate stakeholder training are favourable factors ensuring that the student council plays its role toward education for democratic citizenship.

*Keywords:* education for democracy, elementary school, high school, literature review, student council, student government

## **Introduction et problématique**

La formation du citoyen à la démocratie constitue une préoccupation des systèmes éducatifs et d'organismes qui orientent l'éducation dans le monde. Par exemple, le Conseil de l'Europe (2013) et l'UNESCO (2013) abordent des thématiques relevant de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme; le Conseil supérieur de l'éducation du Québec (1998) considère que l'éducation à la citoyenneté ne vise pas seulement la participation et la responsabilité civique, mais aussi le vivre ensemble. D'ailleurs, l'école peut éduquer aux pratiques démocratiques dès le plus jeune âge autant par les notions transmises que par les activités pratiquées dans les cadres formel et non formel. On peut rappeler à cet égard que Piaget a promu les expériences d'autogestion des élèves afin qu'ils élaborent « eux-mêmes les lois qui régleront la discipline scolaire, en élisant eux-mêmes le gouvernement chargé d'exécuter ces lois et en constituant eux-mêmes le pouvoir judiciaire » (Piaget, 1997, p. 42). Le but était alors d'apprendre par l'expérience l'attachement au groupe et la responsabilité civique individuelle.

Plusieurs juridictions ont réglementé la création des structures de participation des élèves à la vie scolaire pour ainsi contribuer à leur éducation à la démocratie. À titre d'exemple, au pays de Galles, les écoles primaires, secondaires et spéciales ont l'obligation de former un comité des élèves pour discuter de questions relatives à leur école ou d'autres sujets, et d'en faire part à la direction (Gouvernement du Royaume-Uni, 2005). En France, le Code de l'éducation, qui regroupe les considérations législatives et réglementaires, balise le Conseil des délégués pour la vie lycéenne, une instance de consultation des élèves sur des sujets relatifs à la vie scolaire (République française, 2010). Aussi, au Québec, la Loi sur l'instruction publique prévoit qu'un comité des élèves doit être instauré dans les écoles secondaires offrant une formation de deuxième cycle afin de « promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école » (Gouvernement du Québec, 2014).

Même s'ils ne sont pas toujours institués par une réglementation, les comités des élèves constituent une des instances de participation des élèves à la gouvernance scolaire et un lieu d'éducation à la démocratie. Ce groupe d'élèves démocratiquement élus par leurs pairs les représente auprès de la direction et des membres du personnel de l'école et vise à améliorer la vie scolaire. Il est à noter que le comité des élèves constitue une

structure de représentation à l'échelle de l'école et non simplement à l'échelle d'une classe, et qu'il se distingue de ce qu'on appelle le conseil de coopération, tel que promu par la pédagogie Freinet. Plusieurs écrits professionnels rapportent des pratiques favorables mises en place dans les écoles pour encadrer les travaux du comité des élèves, mais peu de chercheurs se sont spécifiquement intéressés à ce comité. Les études recensées ont principalement été menées au début des années 2000; une seule recherche réalisée à la fin des années 1960 sur la formation des acteurs des comités des élèves a été recensée, celle de Lavenburg (1970).

Griebler et Nowak (2012) ont fait une recension des écrits sur les comités des élèves au regard de la promotion de la santé dans les écoles. Leur analyse de la documentation composée de deux articles scientifiques et de cinq rapports de recherches réalisées pour des associations professionnelles ou des fondations montre que les délégués au comité des élèves développent leur sens des responsabilités, leur estime de soi, leurs capacités de communication et leurs compétences démocratiques. Sur le plan de la santé, leur analyse met en relief que le comité des élèves améliore les relations interpersonnelles entre les élèves et les adultes de l'école, en plus de contribuer à améliorer le climat dans l'école. Ils mettent en évidence que le succès du comité des élèves dépend toutefois d'un certain nombre de facteurs : la composition du comité, les procédures électorales, la fréquence des rencontres, la communication entre les acteurs, le pouvoir accordé aux élèves et la formation des acteurs.

Si l'article de Griebler et Nowak (2012) constitue une contribution indéniable pour comprendre les bienfaits des comités des élèves, l'objectif poursuivi ici est de réaliser un état de situation beaucoup plus complet sur les comités des élèves. Cette nouvelle recension systématique des écrits cible plus que la précédente les rôles des acteurs, les difficultés relatives à l'opérationnalisation des comités des élèves et la participation des élèves à la prise de décision, ce qui peut fournir des orientations à considérer pour mettre en place un meilleur encadrement des comités des élèves. De plus, elle élargit le corpus (N : 24 textes) et le nombre de juridictions considérées (N : 7). Cet article présente les résultats de cette démarche de recension des écrits.

## Démarche de recension des écrits

La recension des écrits a été élaborée selon la méthode de Mertens (2010) qui consiste à identifier le sujet de recherche, examiner les sources secondaires pour obtenir une vue d'ensemble, développer une stratégie de recherche, mener la recherche, obtenir les textes intégraux, lire et compléter des fiches de lecture, puis synthétiser les études. Plusieurs bases de données ont été consultées afin de recenser les connaissances disponibles sur les comités des élèves dans les écoles primaires et secondaires : Education Resources Information Center (ERIC), FRANCIS, ProQuest Dissertations and Theses, Cairn.Info, SocIndex, Pascal, Érudit, les catalogues Crésus et Repère, respectivement de l'Université de Sherbrooke et de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que le moteur de recherche Google Scholar.

Les concepts-clés ont été identifiés et les mots utilisés par chacune des banques de données ont été validés à l'aide de leurs thésaurus respectifs. Les descripteurs suivants ont été employés : comité des élèves (*citizen participation, school council, student council, student government, student participation, student representative council*), école (*elementary school, school, high school*) et participation démocratique (*citizen participation, civic engagement, community involment, student democracy*). Le recours aux opérateurs booléens a permis de lier les concepts entre eux et ainsi de préciser la recherche.

Plusieurs critères d'inclusion ont été déterminés : les écrits retenus doivent aborder le comité des élèves comme une structure de représentation et de participation des élèves au niveau de l'école et non uniquement de la classe; traiter du primaire ou du secondaire; avoir été publiés en anglais ou en français après 1990. L'application de ces critères a permis de retenir 24 textes scientifiques (Tableau 1).

**Tableau 1** : Description des écrits scientifiques retenus

|   | <b>Auteurs et année</b>  | <b>Type de document</b> | <b>Origine</b> | <b>Moyens de collecte des données</b> | <b>Type d'analyse</b> | <b>Niveau scolaire</b> |
|---|--------------------------|-------------------------|----------------|---------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| 1 | Alderson (2000)          | article scientifique    | Royaume-Uni    | questionnaires                        | quantitative          | primaire et secondaire |
| 2 | Baginsky & Hannam (1999) | rapport de recherche    | Royaume-Uni    | questionnaires                        | quantitative          | primaire et secondaire |

|    | <b>Auteurs et année</b>               | <b>Type de document</b> | <b>Origine</b> | <b>Moyens de collecte des données</b>             | <b>Type d'analyse</b> | <b>Niveau scolaire</b> |
|----|---------------------------------------|-------------------------|----------------|---------------------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| 3  | Becquet (2009)                        | article scientifique    | France         | entrevues                                         | qualitative           | secondaire             |
| 4  | Bernier (1997)                        | rapport de recherche    | Québec         | questionnaires                                    | mixte                 | secondaire             |
| 5  | Burnitt & Gunter (2013)               | article scientifique    | Royaume-Uni    | questionnaires                                    | quantitative          | primaire               |
| 6  | Condette-Castelain (2009)             | article scientifique    | France         | entrevues                                         | qualitative           | secondaire             |
| 7  | Cotmore (2004)                        | article scientifique    | Royaume-Uni    | entrevues observations                            | qualitative           | primaire               |
| 8  | Cox & Robinson-Pant (2005)            | article scientifique    | Royaume-Uni    | entrevues observations                            | qualitative           | primaire               |
| 9  | Cox & Robinson-Pant (2006)            | article scientifique    | Royaume-Uni    | entrevues observations                            | qualitative           | primaire               |
| 10 | Davies & Yamashita (2007)             | rapport de recherche    | Royaume-Uni    | entrevues questionnaires observation documentaire | mixte                 | secondaire             |
| 11 | Feldmann (2001)                       | article scientifique    | États-Unis     | questionnaires entrevues                          | qualitative           | secondaire             |
| 12 | Gilljam, Esaiasson, & Lindholm (2010) | article scientifique    | Suède          | questionnaires                                    | quantitative          | secondaire             |
| 13 | Inman & Burke (2002)                  | rapport de recherche    | Royaume-Uni    | entrevues observations                            | qualitative           | primaire et secondaire |
| 14 | Keogh & Whyte (2005)                  | rapport de recherche    | Irlande        | entrevues                                         | qualitative           | secondaire             |
| 15 | McFarland & Starmanns (2009)          | article scientifique    | États-Unis     | entrevues documentaire observations               | quantitative          | secondaire             |
| 16 | Pache-Hébert (2009)                   | mémoire                 | Québec         | entrevues documentaire                            | qualitative           | primaire               |

|    | <b>Auteurs et année</b>    | <b>Type de document</b> | <b>Origine</b> | <b>Moyens de collecte des données</b> | <b>Type d'analyse</b> | <b>Niveau scolaire</b> |
|----|----------------------------|-------------------------|----------------|---------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| 17 | Rowe (2003)                | rapport de recherche    | Royaume-Uni    | entrevues                             | qualitative           | primaire et secondaire |
| 18 | Taylor & Johnson (2002)    | rapport de recherche    | Royaume-Uni    | entrevues observations                | mixte                 | primaire et secondaire |
| 19 | Tessier & Mc Andrew (2001) | chapitre de livre       | Québec         | entrevues observations                | qualitative           | primaire et secondaire |
| 20 | Tiskall (2007)             | rapport de recherche    | Écosse         | questionnaires                        | quantitative          | secondaire             |
| 21 | Veitch (2009)              | article scientifique    | Royaume-Uni    | entrevues observations                | mixte                 | primaire               |
| 22 | Whitty & Wisby (2007)      | rapport de recherche    | Royaume-Uni    | entrevues observations documentaire   | qualitative           | primaire et secondaire |
| 23 | Wyness (2009a)             | article scientifique    | Royaume-Uni    | entrevues observations documentaire   | qualitative           | secondaire             |
| 24 | Wyness (2009b)             | article scientifique    | Royaume-Uni    | entrevues observations documentaire   | qualitative           | secondaire             |

Les documents scientifiques sélectionnés comprennent 13 articles scientifiques, neuf rapports de recherche, un mémoire et un chapitre de livre. Près de la moitié des études ont été menées en regard des élèves du secondaire, six traitent du primaire, tandis que sept recherches portent sur les deux ordres d'enseignement. L'analyse des données dans ces études est majoritairement qualitative (14) et près du quart quantitative (six). Plusieurs moyens de collectes de données ont été employés : entrevues, questionnaires, observations et analyse documentaire. Dans la majorité des études, les moyens privilégiés sont l'entrevue et l'observation. Dix-neuf écrits scientifiques proviennent d'Europe et six d'Amérique du Nord. Quant aux disciplines, la majorité vient du domaine de l'éducation (17) et les autres de la sociologie, de la politique ou de la psychologie (7).

L'analyse de contenu des textes faite selon le modèle d'analyse thématique de Paillé et Mucchielli (2012) a permis de dégager quatre grands thèmes qui portent sur les acteurs et le fonctionnement des comités des élèves : les rôles et les responsabilités des acteurs; le fonctionnement démocratique du comité des élèves; les difficultés dans leur

opérationnalisation; et la prise de décision. Les données ont été extraites des textes à l'aide d'une grille d'analyse, puis elles ont été traitées en fonction de ces thèmes et enfin, une synthèse a été réalisée. Celle-ci permet de dresser un portrait des comités des élèves autant pour ce qui concerne leur conception que leur mise en œuvre dans les écoles.

## Résultats

Les résultats sont présentés en fonction des thèmes dégagés dans l'analyse de la documentation recensée : les rôles et les responsabilités des acteurs; le fonctionnement démocratique du comité des élèves; les difficultés dans l'opérationnalisation du comité des élèves et la prise de décision dans les comités des élèves.

### Les rôles et les responsabilités des acteurs

Comme plusieurs acteurs sont en lien avec le comité des élèves, les rôles et les responsabilités des élèves délégués, des adultes accompagnateurs et des directions des écoles sont relevés, dans la mesure où chacun contribue à sa manière à définir le contexte des travaux du comité des élèves.

#### *Les rôles et les responsabilités des élèves délégués au comité des élèves.*

La recherche est ici consensuelle : les élèves qui participent au comité des élèves doivent agir comme délégués des élèves qu'ils représentent afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de l'école (Bernier, 1997; Inman & Burke, 2002; Keogh & Whyte, 2005). Le Tableau 2 rapporte les rôles et les responsabilités des élèves relativement à l'exercice de la représentation, à la communication et à l'organisation.

**Tableau 2** : Rôles et responsabilités des élèves délégués au comité des élèves

| Représentation                                                                              | Communication                                                                                                                                                    | Organisation                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Exercer son droit de vote (Becquet, 2009)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Recueillir les idées et les commentaires des élèves (Bernier, 1997; Becquet, 2009; Taylor &amp; Johnson, 2002)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des activités pour les élèves (Bernier, 1997)</li> </ul> |



| Représentation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Communication                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Organisation                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Émettre son opinion (Becquet, 2009; Tessier &amp; Mc Andrew, 2001)</li> <li>• Débattre des idées (Tessier &amp; Mc Andrew, 2001)</li> <li>• Défendre les droits des élèves (Bernier, 1997)</li> <li>• Apprendre les procédures des instances démocratiques (Inman &amp; Burke, 2002; Taylor &amp; Johnson, 2002)</li> <li>• Assumer la responsabilité d'autres comités dans l'école (Tessier &amp; Mc Andrew, 2001)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Écouter les élèves (Bernier, 1997)</li> <li>• Rapporter aux élèves le contenu des réunions (Becquet, 2009; Taylor &amp; Johnson, 2002)</li> <li>• Agir comme médiateur entre les différents instances et acteurs de l'école (Bernier, 1997; Inman &amp; Burke, 2002)</li> <li>• Animer des réunions (Bernier, 1997; Tessier &amp; Mc Andrew, 2001)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à travailler avec les limites d'un budget (Rowe, 2003)</li> <li>• Assister aux réunions (Becquet, 2009)</li> <li>• Prendre des notes lors des rencontres (Cox &amp; Robinson-Pant, 2005; Tessier &amp; Mc Andrew, 2001)</li> </ul> |

Tessier et Mc Andrew (2001) ont mené une étude dans quatre écoles primaires et secondaires de Montréal pour comprendre comment les élèves et les adultes négocient le cadre commun par l'entremise de la place accordée au comité des élèves dans leur délibération. Les données ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-dirigés avec des directions et des adultes accompagnateurs, d'observations de rencontres de comités des élèves et d'entretiens de groupe avec des délégués au comité des élèves. Ces auteurs identifient deux types de délégués : ceux qui expriment leur propre point de vue lors des rencontres du comité des élèves et ceux qui parlent au nom des élèves qu'ils représentent. Les données recueillies par des études de cas d'écoles primaires et secondaires au Royaume-Uni montrent que les élèves préconisent davantage le deuxième type (Inman & Burke, 2002). Il est à noter que les élèves plus jeunes ont toutefois de la difficulté à saisir le concept de représentation (Cox & Robinson-Pant, 2005). Selon Cotmore (2004), qui a mené une

étude de cas dans une école primaire du Royaume-Uni, les délégués distinguent bien leur rôle au comité des élèves de celui d'élève, et c'est dans leur rôle de délégués qu'ils considèrent avoir une plus grande liberté d'expression et plus de plaisir. Même si les adultes exercent un certain contrôle sur le comité des élèves, les délégués sont positifs quant à l'exercice de leur rôle et le prennent au sérieux. Les délégués détiennent une responsabilité de communication bidirectionnelle, autant avec les autres élèves qu'avec les membres du personnel (Bernier, 1997; Inman & Burke, 2002).

Dans leur analyse des questionnaires auxquels ont répondu des directions de 50 écoles primaires d'Angleterre, Buritt et Gunter (2013) mettent en évidence les compétences et les caractéristiques qui permettent de bien exercer le rôle de délégué du comité des élèves : communiquer avec les pairs, écouter le point de vue des autres, être digne de confiance et se fixer des exigences élevées; tandis qu'être avant-gardiste, avoir de bons résultats scolaires ou avoir des parents engagés dans l'école n'influence pas les habiletés des élèves à assumer leur rôle de délégués.

Des compétences en littératie sont nécessaires pour exercer le rôle de délégué, autant pour prendre des notes lors des rencontres que pour lire des documents. Selon les résultats de leur recherche-action menée avec cinq enseignants provenant de trois écoles primaires visant à encourager une meilleure participation des élèves à la prise de décision, Cox et Robinson-Pant (2005, 2006) soulignent que ces tâches sont trop complexes pour les élèves plus jeunes et que ce n'est que vers la 6<sup>e</sup> année du primaire que les élèves sont capables de les réaliser, sans nuire à leur participation au comité des élèves. Pour pallier cette limite, elles ont expérimenté des stratégies visuelles en ayant recours, entre autres, aux dessins et aux schémas avec les élèves. Ces moyens ont permis d'élever le niveau des discussions lors des rencontres du comité des élèves et de les réaliser dans un cadre moins formel ce qui, selon ces auteures, correspond davantage à la réalité des enfants. Elles remarquent d'ailleurs que l'ensemble des élèves qui participent au comité des élèves ont plus de facilité à s'exprimer et à avoir recours à des habiletés de raisonnement à l'oral.

### ***Les rôles et les responsabilités de l'adulte accompagnateur du comité des élèves.***

La documentation scientifique est aussi unanime sur cette question : l'adulte accompagnateur est le principal conseiller du comité des élèves (Becquet, 2009; Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005). Il détient un haut niveau de contrôle sur

la régulation des travaux du comité (Cotmore, 2004; Wyness, 2009b). Les rôles et les responsabilités attribués à l'adulte accompagnateur impliquent l'encadrement du comité, l'accompagnement de la prise de décision et de la communication (Tableau 3).

**Tableau 3 : Rôles et responsabilités de l'adulte accompagnateur du comité des élèves**

#### **Encadrement**

- Présenter aux délégués ce qui est attendu d'eux (Rowe, 2003)
- Préparer les délégués à agir comme représentants des autres élèves (Taylor & Johnson, 2002)
- Encourager la prise de parole des délégués (Cotmore, 2004; Taylor & Johnson, 2002; Tessier & Mc Andrew, 2001)
- Susciter la participation des délégués lors des réunions (Cox & Robinson-Pant, 2005; Tessier & Mc Andrew, 2001)
- Aider les délégués à identifier les limites de leur pouvoir (Cotmore, 2004)
- Voir au bon déroulement des rencontres (Cox & Robinson-Pant, 2005; Taylor & Johnson, 2002)
- Donner l'information requise aux délégués (Tessier & Mc Andrew, 2001)

#### **Accompagnement de la prise de décision**

- Accélérer la prise de décision par un contact avec la direction de l'école (Keogh & Whyte, 2005; Pache-Hébert, 2009)
- Assurer la mise en œuvre des décisions prises par les délégués (Cox & Robinson-Pant, 2005)

#### **Communication**

- Assurer le lien entre les élèves et la direction (Keogh & Whyte, 2005; Pache-Hébert, 2009)
- Informer les acteurs de l'école des travaux menés par le comité des élèves (Taylor & Johnson, 2002)

Le rôle de l'adulte accompagnateur du comité des élèves est complexe (Cotmore, 2004; Keogh & Whyte, 2005) et parfois contradictoire (Pache-Hébert, 2009; Wyness, 2009a). Cet adulte détient en fait un double rôle, étant à la fois un représentant des membres du personnel et un mentor pour les élèves (Cox & Robinson-Pant, 2005; Pache-Hébert, 2009). Wyness (2009a), qui a exploré au Royaume-Uni les façons dont les

adultes accompagnent les élèves dans des instances de participation, soutient que l'adulte accompagnateur doit aider les élèves à mettre en relief leurs préoccupations, tout en s'assurant que celles-ci concordent avec les priorités exprimées par les adultes de l'école. Ces résultats proviennent d'entrevues avec les participants et d'observations de rencontres de comités réalisées auprès de 110 enfants et de 24 adultes accompagnateurs. Par ailleurs, de nombreux adultes accompagnateurs disent se sentir démunis pour assumer leurs rôles, car ils n'ont pas la formation requise (Condette-Castelain, 2009; Pache-Hébert, 2009). Plusieurs chercheurs reconnaissent l'importance de la formation, tant pour les élèves que pour les adultes accompagnateurs, afin qu'ils puissent assumer leur rôle (Bernier, 1997; Condette-Castelain, 2009; Davies & Yamashita, 2007; Inman & Burke, 2002; Keogh & Whyte, 2005; Pache-Hébert, 2009; Taylor & Johnson, 2002; Whitty & Wisby, 2007).

### ***Les rôles et les responsabilités de la direction d'école.***

La direction de l'école détient une responsabilité déterminante quant au bon fonctionnement du comité des élèves (Becquet, 2009; Bernier, 1997; Davies & Yamashita, 2007; Inman & Burke, 2002; Keogh & Whyte, 2005; Taylor & Johnson, 2002). La direction doit faire en sorte que le comité des élèves soit considéré comme une instance importante de l'école (Rowe, 2003), en assurer la stabilité (Becquet, 2009; Davies & Yamashita, 2009) et encourager la participation des élèves et des membres du personnel (Becquet, 2009; Inman & Burke, 2002). La direction détient un droit de veto sur les décisions prises au comité des élèves, car c'est elle qui accepte ou refuse les propositions soumises par les élèves (Buritt & Gunter, 2013).

Les recherches aboutissent à des conclusions similaires sur l'importance de la confiance de la direction à l'endroit du comité des élèves (Davies & Yamashita, 2007; Inman & Burke, 2002; Keogh & Whyte, 2005; Rowe, 2003). Bernier (1997) qui a réalisé une étude auprès d'acteurs de 52 écoles secondaires pour faire un état de la situation des comités des élèves au Québec soutient que le fonctionnement et la considération qu'on donne au comité des élèves sont conformes à la conception que les directions s'en font. On constate que l'ouverture à l'égard des propositions des élèves est identifiée comme un facteur favorable au fonctionnement du comité des élèves (Bernier, 1997; Davies & Yamashita, 2007). Soulignons à ce sujet que Davies et Yamashita (2007) ont mené une recherche-action sur une période de trois ans au Royaume-Uni. Dans ce cadre, une personne-ressource a travaillé avec des élèves et des membres du personnel de huit écoles

secondaires afin de soutenir leur travail de développement du comité des élèves. Les résultats de la recherche ont permis de mettre en relief des effets positifs de l'intervention auprès des comités des élèves et des répercussions du comité des élèves sur l'amélioration de l'école. Ces auteures ont notamment identifié que la direction doit définir clairement le rôle de l'adulte accompagnateur et l'intégrer dans la définition de tâche d'un des membres du personnel, tout comme Keogh et Whyte (2005). Plusieurs directions éprouvent cependant de la difficulté à recruter quelqu'un qui va accepter d'accomplir cette tâche (Becquet, 2009; Inman & Burke, 2002).

### **Le fonctionnement démocratique du comité des élèves**

La sélection des élèves délégués au comité des élèves est effectuée majoritairement au moyen d'une élection par les pairs (Cox & Robinson-Pant, 2005; Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005; McFarland & Starmanns, 2009; Pache-Hébert, 2009; Tessier & Mc Andrew, 2001; Wyness, 2009b). Gilljam, Esaiasson, et Lindholm (2010) ont évalué quelle est la procédure de prise de décision qui obtient le plus haut niveau de légitimité auprès des élèves. L'analyse quantitative de questionnaires auxquels ont répondu des élèves d'écoles secondaires de Suède révèle que lorsque les élèves sont élus par leurs pairs au comité des élèves, le niveau d'acceptation des décisions prises par les élèves est plus élevé que lorsque les délégués ont été sélectionnés par un tirage au sort.

Certains types d'élèves se porteraient candidats plus volontiers que d'autres aux élections : ceux qui ont plus confiance en eux-mêmes et qui proviennent de milieux favorisés (Wyness, 2009b). Rowe (2003), qui a réalisé des entrevues semi-dirigées auprès d'élèves et de membres du personnel de huit écoles primaires et secondaires, souligne que les élèves candidats sont aussi davantage capables d'assumer ce rôle avant de l'exercer et sont généralement plus mûrs. Tant les élèves qui détiennent une expérience positive de la fonction de délégué que ceux qui n'en ont pas se présentent aux élections (Becquet, 2009); ceux qui détiennent une expérience négative ne se représentent pas (Tessier & Mc Andrew, 2001). L'étude menée par Taylor et Johnson (2002) porte sur la participation des élèves aux comités des élèves. Les résultats de cette étude proviennent, dans un premier temps, d'une analyse quantitative de questionnaires auxquels ont répondu des adultes accompagnateurs de comités des élèves de 169 écoles primaires et secondaires du Royaume-Uni et, dans un second temps, d'études de cas de trois écoles primaires et

de quatre écoles secondaires. Les résultats révèlent que les élèves du primaire sont plus enthousiastes que ceux du secondaire à l'égard des élections. La popularité des candidats guide cependant le choix des électeurs (Cox & Robinson-Pant, 2005; Feldmann, 2001), ainsi que les compétences communicationnelles des candidats (Buritt & Gunter, 2013). Malgré leur intérêt, certains élèves ne se considérant pas assez populaires ou compétents pour assumer ce rôle ne se présenteraient pas aux élections (Cox & Robinson-Pant, 2005). Le fait que la popularité des candidats soit un critère déterminant par rapport aux résultats des élections, c'est-à-dire qui est élu au comité des élèves, est critiqué par différents chercheurs (Cox & Robinson-Pant, 2005; Rowe, 2003; Tessier & Mc Andrew, 2001).

Le pouvoir accordé aux élèves dans la prise de décision varie d'une école à l'autre (McFarland & Starmanns, 2009; Tessier & Mc Andrew, 2001). Toutefois, des études relèvent que le comité des élèves détient un rôle plus consultatif que décisionnel (Bernier, 1997; Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005; Taylor & Johnson, 2002). Aussi, les élèves vont souvent apporter des recommandations à des projets déjà amorcés par les adultes, sans nécessairement être intégrés dans tout le processus (Davies & Yamashita, 2007; Tessier & Mc Andrew, 2001). Plusieurs soulignent par ailleurs l'importance pour les élèves de voir des résultats concrets de leurs actions au comité des élèves (Cotmore, 2004; Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005), et ce, rapidement (Taylor & Johnson, 2002). Dans le cas où les résultats prennent trop de temps à se traduire en actions, la motivation des élèves devient difficile à maintenir (Cotmore, 2004; Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005; Rowe, 2003). Veitch (2009) a évalué la nature de la participation des élèves dans les comités des élèves et a exploré leur conception de leur rôle ainsi que leur perception de l'efficacité du comité des élèves. Les données ont été recueillies au moyen d'entrevues individuelles et de groupes auprès des délégués et des adultes accompagnateurs ainsi que de l'observation de rencontres de comités des élèves. Les résultats ont permis de relever que les élèves sont plus frustrés par le manque d'impact du comité des élèves que ne le sont les membres du personnel.

Lors des réunions du comité des élèves, les discussions se concentrent autour de l'amélioration du quotidien des élèves (Becquet, 2009; Bernier, 1997; Buritt & Gunter, 2013) et des problèmes soulevés par les élèves de l'école (Veitch, 2009; Whitty & Wisby, 2007). Plusieurs sujets sont abordés par les élèves : l'organisation d'activités sociales, la prise de décisions pédagogiques, la sélection du personnel, l'amélioration des installations matérielles (nourriture, toilettes, cour d'école), l'uniforme scolaire et la gestion

des comportements des élèves (Bernier, 1997; Davies & Yamashita, 2007; Feldmann, 2001; Inman & Burke, 2002; McFarland & Starmanns, 2009; Pache-Hébert, 2009; Rowe, 2003; Taylor & Johnson, 2002; Veitch, 2009; Whitty & Wisby, 2007). Les sujets traités reviennent d'une année scolaire à l'autre, ce qui peut être frustrant pour les acteurs qui s'investissent pour plus d'une année (Rowe, 2003; Wyness, 2009a, 2009b). Les sujets les plus fréquemment traités par les comités des élèves sont la nourriture, l'uniforme scolaire et les toilettes (Bagisky & Hannam, 1999; Keogh & Whyte, 2005; Rowe, 2003; Taylor & Johnson, 2002; Whitty & Wisby, 2007; Wyness, 2009a). Indépendamment des sujets abordés, la majorité des réalisations concernent l'organisation d'activités pour les élèves et les installations matérielles de l'école (Bernier, 1997; Davies & Yamashita, 2007; Taylor & Johnson, 2002).

Plusieurs chercheurs relèvent l'importance de baliser le rôle et les fonctions du comité des élèves dans une politique institutionnelle afin de définir ce qui est attendu de la participation des élèves (Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005; McFarland & Starmanns, 2009; Taylor & Johnson, 2002; Veitch, 2009; Whitty & Wisby, 2007). En ce sens, McFarland et Starmanns (2009) qui ont examiné les chartes institutionnelles de 362 écoles secondaires des États-Unis relèvent que les grandes écoles ont davantage tendance à inclure le comité des élèves dans leur charte que les plus petites écoles. De plus, on considère que les membres du personnel ne doivent pas créer un comité des élèves qui trompera les élèves en leur faisant croire qu'ils ont plus de pouvoir qu'ils n'en ont réellement (Condette-Castelain, 2009; Davies & Yamashita, 2007; Rowe, 2003). Le fait d'intégrer le comité des élèves à l'ensemble des structures de l'école et d'encourager la participation des élèves dans toutes ses composantes est reconnu comme un facteur favorable au fonctionnement du comité des élèves (Alderson, 2000; Buritt & Gunter, 2013; Cotmore, 2004; Cox & Robinson-Pant, 2005; Davies & Yamashita, 2007; Inman & Burke, 2002; Keogh & Whyte, 2005; Rowe, 2003; Whitty & Wisby, 2007) et contribue ainsi à le rendre plus efficace (Inman & Burke, 2002) et plus légitime (Cotmore, 2004). Par exemple, Alderson (2000) soutient que la mise en place d'un comité des élèves démocratique exige des changements dans toute l'école, tant dans le fonctionnement scolaire que dans les relations interpersonnelles. À cet égard, Whitty et Wisby (2007) ont examiné les manières de surmonter les difficultés des comités des élèves dans 15 écoles primaires et secondaires. Les résultats montrent que la philosophie et les structures de l'école doivent être modifiées pour permettre au comité des élèves d'avoir une place significative au sein de l'école.

## **Les difficultés dans l'opérationnalisation du comité des élèves**

Au-delà de l'antinomie existant entre la structure démocratique du comité des élèves et la structure hiérarchique de l'école, on remarque des tensions entre ce qui est enseigné à propos de la démocratie et ce qui est vécu au comité des élèves (Alderson, 2000; Davies & Yamashita, 2007; Rowe, 2003; Veitch, 2009; Wyness, 2009a). Alderson (2000) a examiné les liens entre les perceptions des élèves sur le comité des élèves et leurs perceptions d'autres aspects de l'école par une analyse quantitative de questionnaires auxquels ont répondu 2 272 élèves âgés de 7 à 17 ans. Les résultats montrent que pour obtenir un comité des élèves démocratique, il faut apporter des changements aux styles des relations interpersonnelles dans l'ensemble de la vie scolaire. Une difficulté d'opérationnalisation importante provient du fait que la responsabilité du comité des élèves n'est pas nécessairement assumée par les différents membres du personnel, mais relève souvent d'un ou deux d'entre eux (Cox & Robinson-Pant, 2005, Pache-Hébert, 2009).

Une contrainte largement invoquée par les différents auteurs est le manque de temps, ce qui entraîne des périodes d'échanges courtes lors des rencontres du comité des élèves, de la lenteur pour prendre les décisions et mettre en œuvre les changements, et peu de disponibilité pour rencontrer la direction de l'école (Bagisky & Hannam, 1999; Cotmore, 2004; Cox & Robinson-Pant, 2005; Davies & Yamashita, 2005). Le facteur temps représente aussi une difficulté pour l'exercice du rôle d'adulte accompagnateur, car ces responsabilités prennent beaucoup de temps (Keogh & Whyte, 2005; Taylor & Johnson, 2002). Il devient alors difficile de concilier le temps à consacrer au rôle d'accompagnement du comité des élèves et aux autres aspects du travail d'enseignement à l'école (Wyness, 2009a).

La communication entre les délégués et les élèves de l'école est aussi difficile (Becquet, 2009; Cox & Robinson-Pant, 2005; Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005) à cause du manque d'espace et de temps accordé par les enseignants pour la réaliser (Becquet, 2009, Cox & Robinson-Pant, 2005; Davies & Yamashita, 2007; Rowe, 2003; Tessier & Mc Andrew, 2001) et du peu d'intérêt des élèves (Bernier, 1997). Il a été relevé que la communication entre les délégués et les élèves est plus facile à réaliser au primaire, car les délégués représentent généralement leur classe, tandis qu'au secondaire, ils peuvent représenter l'ensemble d'un niveau scolaire ou plusieurs classes (Tessier & Mc Andrew, 2001). Il serait également plus facile de faire un retour sur les



activités du comité des élèves dans les classes des adultes accompagnateurs des comités, car ils sont au courant de ce qui a été discuté (Cox & Robinson-Pant, 2005). Parmi les 1 969 élèves âgés de 11 à 18 ans qui ont répondu au questionnaire de Tiskall (2007), 47 % rapportent ne pas savoir de quoi le comité des élèves discute. De même, Keogh et Whyte (2005) mettent en évidence par leur étude réalisée dans 11 écoles secondaires d'Irlande auprès de 382 participants (élèves délégués au comité des élèves, élèves non délégués, enseignants, directions et parents) que, dans plusieurs écoles, les membres du personnel ne sont pas au courant des travaux menés par le comité des élèves, alors que la transmission de l'information et la consultation de tous les élèves représentent des facteurs-clés du fonctionnement optimal du comité des élèves (Davies & Yamashita, 2007; Keogh & Whyte, 2005; Taylor & Johnson, 2002; Whitty & Wisby, 2007).

La participation limitée des comités des élèves à la planification stratégique, à la gestion de l'école et à la pédagogie est identifiée dans plusieurs études (Baginsky & Hannam, 1999; Buritt & Gunter, 2013; Condetta-Castelain, 2009, McFarland & Starmanns, 2009; Pache-Hébert, 2009; Tessier & Mc Andrew, 2001). L'étude de Taylor et Johnson (2002) relève d'ailleurs que parmi les 13 écoles dans lesquelles les délégués du comité des élèves ont discuté du curriculum, seulement 2 écoles ont apporté des changements. Pourtant, il est important d'engager les élèves à discuter de l'enseignement et de l'apprentissage, car il s'agit de préoccupations premières de l'école (Davies & Yamashita, 2007; Whitty & Wisby, 2007).

### **La prise de décision dans les comités des élèves**

Les élèves considèrent que le comité des élèves peut être un bon lieu pour être écoutés (Tiskall, 2007) et consultés (Cox & Robinson-Pant, 2005). Si les délégués ont confiance en leur capacité de contribuer à des changements dans leur école (Inman & Burke, 2002), il n'en va pas de même de l'ensemble des élèves. Leur évaluation est plus mitigée quant à la contribution du comité des élèves pour améliorer l'école (Alderson, 2000; Tiskall, 2007). L'étude de Tiskall (2007) relève que près du tiers des élèves (29 %) était en accord ou fortement en accord avec l'affirmation que le comité des élèves permet d'améliorer leur école, tandis que près d'un autre tiers était en désaccord ou fortement en désaccord avec cette affirmation (28 %). Les élèves considèrent que l'attitude des membres du personnel constitue un obstacle à la réalisation des projets menés par le comité des élèves

(Keogh & Whyte, 2005). Le scepticisme et le cynisme des élèves seraient augmentés lorsqu'ils ne parviendraient pas à prendre des décisions (Alderson, 2000; Rowe, 2003). On parle alors d'un semblant de démocratie (Rowe, 2003; Veitch, 2009).

Les élèves reconnaissent des limites à leur pouvoir décisionnel (Cox & Robinson-Pant, 2005; Veitch, 2009). Plus les élèves passent de temps dans une école, plus ils sont nombreux à dire que le comité des élèves n'a pas assez de pouvoir pour faire une différence dans celle-ci (Tiskall, 2007). Les élèves ont le sentiment de manquer de renseignements (Becquet, 2009); ils ont l'impression d'être consultés seulement pour la forme (Tessier & Mc Andrew, 2001) et de n'avoir que peu de pouvoir (Keogh & Whyte, 2005). Cependant, ils soutiennent qu'ils ne désirent pas détenir tout le pouvoir, mais bien avoir leur mot à dire quant aux décisions prises dans l'école (Rowe, 2003). Ils souhaitent aussi avoir plus de liberté pour organiser des projets (Bernier, 1997).

Des différences de perception entre les élèves du primaire et du secondaire relativement au pouvoir qui leur est accordé sont identifiées. Les élèves du primaire se conforment davantage aux limites imposées par les adultes et ils n'ont pas le sentiment que plus de pouvoir devrait leur être concédé (Condette-Castelain, 2009; Tessier & Mc Andrew, 2001). Ils considèrent que les autres responsabilités reviennent aux adultes (Tessier & Mc Andrew, 2001) et acceptent que ce soit la direction qui prenne les décisions (Cox & Robinson-Pant, 2005). L'organisation d'activités de vie étudiante leur procure l'impression de pouvoir agir sur leur école (Tessier & Mc Andrew, 2001) et de l'améliorer (Alderson, 2000). En raison de leur âge, les élèves du primaire ne distinguent pas la prise en compte de leurs opinions et l'expression de celles-ci (Tessier & Mc Andrew, 2001).

Les élèves du secondaire sont plus critiques à l'égard du comité des élèves (Alderson, 2000) et considèrent qu'il devrait influencer les décisions concernant les politiques et les règles de l'école (Keogh & Whyte, 2005; Tessier & Mc Andrew, 2001). Ils sont aussi plus à l'aise pour aborder les problèmes rencontrés (Feldmann, 2001) et défendre leur point de vue (Condette-Castelain, 2009; Taylor & Johnson, 2002; Tessier & Mc Andrew, 2001). Feldmann (2001), qui traite de la prise de décision par les élèves au comité des élèves aux États-Unis, relève que les élèves les plus jeunes, que ce soit ceux du primaire ou ceux du secondaire, sont moins portés à exprimer leur dissidence et à participer à la prise de décisions lors des rencontres du comité des élèves. Ils sont aussi intimidés quand vient le temps de parler à la direction (Becquet, 2009).

Les membres du personnel de l'école n'ont pas une conception commune au sujet de la participation des élèves, ce qui peut entraîner des tensions entre eux (Condette-Castelain, 2009; Inman & Burke, 2002; Wyness, 2009a). Condette-Castelain (2009), qui s'est intéressée aux perceptions des membres du personnel sur la participation des élèves à la vie scolaire, souligne que l'instance consultative est généralement bien perçue, alors que ce qui mène à des décisions est perçu comme menaçant. Le comité des élèves peut fonctionner plus efficacement lorsque l'ensemble des membres du personnel le considère important et y accorde du temps (Rowe, 2003). Certains enseignants sont d'avis que le comité des élèves n'est pas essentiel aux apprentissages, ce qui expliquerait qu'ils y consacrent très peu de temps en classe (Condette-Castelain, 2009; Davies & Yamashita, 2007).

Les membres du personnel adoptent aussi une position mitigée quant aux sujets devant être abordés par le comité des élèves. Certains refusent de traiter de tout sujet relatif à la classe et à la pédagogie, tandis que d'autres ne s'y opposent pas (Becquet, 2009). Ce sont 71 % des membres du personnel qui considèrent que le comité des élèves a un effet sur la prise de décision dans l'école (Davies & Yamashita, 2007). Certains adultes feraient une différence entre les sujets traités par les élèves qu'ils considèrent futiles, telles les toilettes, et d'autres sujets plus importants relatifs à la pédagogie, par exemple (Cox & Robinson-Pant, 2005, 2006; Wyness, 2009a). Ce décalage, voire ces paradoxes, entre les préoccupations des élèves et celles des adultes montrent une divergence dans la réalité des acteurs (Wyness, 2009a). En effet, des chercheurs rapportent que les membres du personnel considèrent peu réalistes les demandes des élèves (Bernier, 1997; Wyness, 2009a). Toutefois, Wyness (2009a) relève que plus les élèves comprennent le fonctionnement du comité des élèves et leur rôle de délégués, plus leurs demandes deviennent réalistes. Les élèves auraient parfois des idées trop ambitieuses, mais les adultes seraient souvent trop négatifs par rapport aux idées des élèves (Taylor & Johnson, 2002).

## **Discussion et conclusion**

L'analyse des 24 recherches répertoriées montre un consensus sur la pertinence du comité des élèves, comme l'avaient aussi conclu Griebler et Nowak (2012) à partir d'une analyse de sept publications. Les chercheurs dont nous avons répertorié et analysé les travaux

considèrent qu'il existe plusieurs variables qui peuvent susciter la participation des élèves et contribuer à l'éducation à la démocratie. On souligne qu'il serait cependant nécessaire de s'intéresser davantage au processus de mise en place des comités des élèves et de porter une attention particulière aux difficultés rencontrées. Des études devraient être menées sur plus d'une année scolaire, car trois années de travail seraient nécessaires pour parvenir à ce que le comité des élèves soit fonctionnel (Marchant, 2011). L'étude la plus récente recensée (Buritt & Gunter, 2013) met en lumière le peu de données disponibles pour comprendre les raisons du mandat limité du comité des élèves. Aussi, même si la formation des acteurs pour assumer leur rôle est identifiée comme un facteur de réussite du comité des élèves, aucune étude recensée ne porte sur leur formation à cet égard.

Sur les 24 documents analysés, certaines études ont été menées dans des écoles alors que d'autres l'ont été sur des territoires entiers. Certaines ont été réalisées au primaire et d'autres au secondaire, et ce, dans divers pays. Malgré la diversité des méthodes, on arrive à des résultats qui convergent sur l'importance du comité des élèves, l'éducation à la démocratie et la définition des rôles des acteurs. Le peu de recherches faites sur le sujet ne conduit cependant pas à identifier des éléments divergents entre les études, car elles ont toutes été menées sur un aspect particulier. L'analyse des écrits recensés soulève toutefois divers aspects à considérer : les différences d'un milieu à l'autre, les perspectives contrastées entre les acteurs et le profil des délégués.

### **Les différences d'un milieu à l'autre**

Bien que cette recension des écrits mette en relief plusieurs considérations sur les comités des élèves et les limites des connaissances disponibles, on remarque que la variété de contextes est si grande qu'aucun portrait unique ne s'en dégage. Il demeure ainsi difficile d'entrevoir l'étendue de cette structure de participation des élèves dans les différents ordres d'enseignement partout dans le monde. D'ailleurs, la majorité des études composant cette recension ont été menées au Royaume-Uni au cours des années 2000, alors que le règlement régissant les comités des élèves venait d'entrer en vigueur. Au total, si de grandes tendances peuvent être dégagées, la variété des contextes est telle qu'on ne peut pas transposer de façon mécanique les bonnes pratiques d'un milieu à un autre.

## **Les perspectives contrastées entre les acteurs**

Le manque de concordance entre les attentes des élèves et des adultes entraîne des problèmes dans l'opérationnalisation des comités des élèves. Il leur est parfois difficile de concilier leur rôle au comité des élèves et leurs fonctions dans l'école. Par exemple, il appert que le soutien de la direction pour intégrer ce comité à l'ensemble de la vie scolaire et pour susciter l'adhésion des membres du personnel constitue un élément essentiel à sa réussite, mais en même temps, elle a un droit de veto quant aux décisions prises. On relève par ailleurs que l'adulte accompagnateur du comité influence grandement son fonctionnement, et en conséquence les apprentissages des élèves, mais que peu d'accompagnateurs se sentent outillés pour réaliser cette tâche en raison de leur manque de formation et du peu de temps qu'ils peuvent y consacrer. De leur côté, les délégués doivent apprendre à exercer leur rôle et à développer des compétences pour débattre, écouter et résumer le contenu des rencontres, et structurer leurs idées. Toutefois, certaines de ces compétences sont plus difficiles à acquérir que d'autres, notamment celles qui demandent des aptitudes en littératie. De plus, la notion de représentation est loin d'être claire pour les élèves. Conséquemment, les différences dans les habiletés de chacun sont des sources de tensions dans le comité et dans l'école.

Une contradiction entre l'idéal démocratique privilégié et les contraintes organisationnelles des écoles peut aussi être relevée. Un parallèle peut être établi entre le fonctionnement du comité des élèves et celui d'une démocratie représentative, puisque celui-ci comprend l'élection des délégués et la tenue d'assemblées délibérantes. Cependant, dans la réalité, les comités des élèves seraient incontestablement consultatifs et fort peu décisionnels. Puisque les initiatives des élèves ne pourront se matérialiser qu'avec le soutien et le consentement des adultes, le comité des élèves n'est pas totalement décisionnel et jamais souverain. Dupuis-Déri (2006) avance que le comité des élèves a un effet plus symbolique que politique dans l'école. Cela peut créer de la désillusion, voire une forme de cynisme.

Les élèves souhaitent être engagés dans la prise de décision de l'école, tout en consentant à un pouvoir partagé entre les différents acteurs. Ils s'attendent à des résultats rapides et concrets de leur participation, ce qui s'oppose au manque de temps identifié par les adultes pour l'actualisation des décisions. Les élèves considèrent que les adultes les freinent dans leurs actions, alors que ces derniers jugent que les élèves soumettent

souvent des propositions irréalistes. Les études recensées ne rapportent pas de sujets de discussion interdits au comité des élèves, mais ceux qui concernent la pédagogie et les membres du personnel sont moins abordés. Les réalisations du comité ont majoritairement trait à l'organisation d'activités de vie étudiante et à l'amélioration des installations matérielles. Dans certaines écoles, on ne remarque pas de différences tangibles entre le comité des élèves et un comité social.

Les chercheurs considèrent aussi que la communication entre les acteurs doit être optimale pour que tous soient au courant des travaux menés par le comité et, dans la mesure du possible, puissent y participer. Cependant, selon les études analysées, les acteurs sont peu au courant des travaux menés par le comité des élèves. Les échanges entre les délégués et les autres élèves posent en effet problème : ils sont peu fréquents et peu structurés.

On note des divergences dans les conceptions des acteurs par rapport au comité des élèves. Les adultes dans une même école ne partagent pas nécessairement une vision semblable de la participation des élèves, ce qui rend difficile l'atteinte d'un objectif commun. Pour matérialiser les décisions prises par les élèves, le consentement de l'équipe-école est requis. Cependant, certains adultes trouvent menaçant de permettre aux élèves de prendre des décisions, alors que d'autres ne considèrent pas que le comité des élèves contribue aux apprentissages scolaires. Toutefois, une méta-analyse traitant de la participation des élèves à différents types d'activités parascolaires montre que la participation au comité des élèves a un effet significatif sur les résultats scolaires des élèves, en comparaison avec d'autres formes de participation, telles des activités sportives ou journalistiques (Shulruf, 2011). Notons qu'il y a également une divergence de conception entre les élèves délégués et les autres élèves : les délégués sont plus confiants de leur possibilité de prendre des décisions que les autres élèves. Ces multiples dissonances posent une série de problèmes pour évaluer l'efficacité du comité.

### **Les délégués : un certain type d'élèves**

Des études soulignent que la participation active des jeunes dans leur milieu aura des répercussions sur leur engagement citoyen futur (Knapp, Fisher, & Levesque-Bristol, 2010; Lakin & Mahoney, 2006; McLellan & Youniss, 2003). Cet effet serait expliqué par la nature des activités du comité des élèves : elle est directement liée aux formes

d'engagement existant à l'âge adulte dans une société démocratique. Toutefois, les résultats de cette recension des écrits indiquent qu'un certain type d'élève serait plus porté à être délégué : ceux qui sont populaires, plus mûrs, bons communicateurs, confiants en eux et provenant de milieux favorisés. Il est donc difficile d'évaluer l'impact des comités des élèves parce qu'au départ les délégués présentent déjà un type de leadership. Dans un contexte éducatif où l'égalité des chances est promue et où l'on veut qu'une majorité d'élèves puissent réaliser des apprentissages démocratiques, cette forme de participation des élèves a des effets circonscrits à ceux qui s'y engagent. Certes, la participation à un comité des élèves permet d'en apprendre sur la démocratie et la société. Les élèves délégués sont en effet amenés à prendre des décisions qui les préparent à leur vie future en tant que citoyens, militants, représentants, voire leaders. Mais, puisque ce sont déjà des élèves plus motivés pour accomplir cette tâche qui vont se porter candidats au comité des élèves, il est alors difficile d'anticiper les effets de la participation à ce comité. Malgré tout, bien qu'il soit impossible que tous les élèves deviennent délégués, selon les écrits consultés, l'implantation de structures de consultation et de participation de l'ensemble des élèves de l'école est souhaitable. Ainsi, un comité des élèves dans une école ne constitue pas un gage de participation des élèves à la prise de décision ou d'une attitude positive des membres du personnel à son égard, mais il demeure une stratégie intéressante pour y parvenir (Taylor & Johnson, 2002).

## Références

- Alderson, P. (2000). School students' views on school councils and daily life at school. *Children & Society, 14*(2), 121-134.
- Baginsky, M., & Hannam, D. (1999). *School Councils: The Views of Students and Teachers*. London, UK: National Society for the Prevention of Cruelty to Children (NSPCC).
- Becquet, V. (2009). Se saisir du conseil de la vie lycéenne : Des principes à l'exercice de la fonction de délégué. *Carrefours de l'éducation, 28*(2), 65-80.
- Bernier, B. (1997). *Le portrait des conseils d'élèves au secondaire*. Québec, QC : Centrale de l'enseignement du Québec.

- Buritt, M., & Gunter, H. (2013). Primary school councils: Organisations, composition and head teacher perceptions and values. *Management in Education*, 27(2), 56-62. Prépublication. doi: 10.1177/0892020613476731
- Condette-Castelain, S. (2009). L'implication des élèves dans la vie de l'établissement : Regards croisés des enseignants et des conseillers principaux d'éducation. *Carrefours de l'éducation*, 28(2), 53-64.
- Conseil de l'Europe. (2013). L'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. Repéré à [http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/default\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/default_FR.asp)
- Conseil supérieur de l'éducation. (1998). *Éduquer à la citoyenneté : rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 1997-1998*. Québec, QC : Les Publications du Québec.
- Cotmore, R. (2004). Organisational competence: The study of a school council in action. *Children & Society*, 18(1), 53-65. doi: 10.1002/CHI.786
- Cox, S., & Robinson-Pant, A. (2005). Challenging perceptions of school councils in the primary school. *Education 3-13: International Journal of Primary, Elementary and Early Years Education*, 33(2), 14-19. doi: 10.1080/03004270585200161
- Cox, S., & Robinson-Pant, A. (2006). Enhancing participation in primary school and class councils through visual communication, *Cambridge Journal of Education*, 36(4), 515-532. doi : 10.1080/03057640601048431
- Davies, L., & Yamashita, H. (2007). *School councils-school improvement: The London secondary school councils action research project*. Birmingham, UK: University of Birmingham.
- Dupuis-Déri, F. (2006). Les élections de Conseils d'élèves : méthode d'endoctrinement au libéralisme politique. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3), 691-709.
- Feldmann, D. (2001). Empowering students in a consolidated rural high school. *Rural Educator*, 22(3), 17-23.
- Gilljam, M., Esaiasson, P., & Lindholm, T. (2010). The voice of the pupils: An experimental comparison of decisions made by elected pupil councils, pupils in referenda, and teaching staff. *Educational Assessment, Evaluation & Accountability*, 22(1), 73-88.



- Gouvernement du Québec. (2014). *Loi sur l'instruction publique [art. 96.6.]*. Repéré à [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I\\_13\\_3/I13\\_3.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_13_3/I13_3.html)
- Gouvernement du Royaume-Uni. (2005). *The School Councils (Wales) Regulations 2005*. Repéré à <http://www.legislation.gov.uk/wsi/2005/3200/regulation/3/made>
- Griebler, U., & Nowak, P. (2012). Student councils: A tool for health promoting schools? Characteristics and effects. *Health Education, 122*(2), 105-132. doi : 10.1108/09654281211203402
- Inman, S., & Burke, H. (2002). *School councils: An Apprenticeship in Democracy?* London, UK: Association of Teachers and Lecturers.
- Keogh, A.F., & Whyte, J. (2005). *Second Level Student Council in Ireland: A Study of Enablers, Barriers and Supports*. Dublin, IE: National Children's Office.
- Knapp, T., Fisher, B., & Levesque-Bristol, C. (2010). Service-learning's impact on college students' commitment to future civic engagement, self-efficacy, and social empowerment. *Journal of Community Practice, 18*(2), 233-251.
- Lakin, R., & Mahoney, A. (2006). Empowering youth to change their world: Identifying key components of a community service program to promote positive development. *Journal of School Psychology, 44*(6), 513-531.
- Lavenburg, J. (1970). An analysis of a student council workshop as a training institution for high school leaders. *Educational Leadership, 27*(4), 385-388.
- Marchant, G. (2011). Connecting with your SRC. *Ethos, 19*(1), 17-18.
- McFarland, D. A., & Starmanns, C. (2009). Inside student government: The variable quality of high school student councils. *Teachers College Record, 111*(1), 27-54.
- McLellan, J. A., & Younis, J. (2003). Two systems of youth service: Determinants of voluntary and required youth community service. *Journal of Youth Adolescence, 32*(1), 47-58.
- Mertens, D. M. (2010). *Research and Evaluation in Education and Psychology. Integrating Diversity With Quantitative, Qualitative, and Mixed Methods* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.

- Pache-Hébert, C. (2009). *Le comité d'élèves au centre d'une éducation à la citoyenneté à l'école primaire* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal). Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/2534/>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> éd.). Paris, FR : Armand Colin.
- Piaget, J. (1997). *L'éducation morale à l'école : De l'éducation du citoyen à l'éducation internationale*. Paris, FR : Anthropos.
- République française. (2010). *Code de l'éducation [art. R421-43, R421-44 ; R-421-45]*. Repéré à <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000018377524&dateTexte=&categorieLien=cid>
- Rowe, D. (2003). *The Business of School Councils: An Investigation into Democracy in Schools* (2nd ed.). London, UK: Citizenship Foundation.
- Shulruf, B. (2011). Do extra-curricular activities in schools improve educational outcomes? A critical review and meta-analysis of the literature. *International Review of Education*, 56, 59-612. doi : 10.1007/s11159-010-9180-x
- Taylor, M.J., & Johnson, R. (2002). *School Councils: Their Role in Citizenship and Personal and Social Education*. Slough, UK: National Foundation for Educational Research.
- Tessier, C., & Mc Andrew, M. (2001). Citoyenneté en milieu scolaire et Conseil étudiant : une étude exploratoire dans quatre écoles montréalaises. Dans M. Pagé, F., Ouellet et L. Cortesão (dir.), *L'éducation à la citoyenneté* (p. 187-200). Sherbrooke, QC : Éditions du CRP.
- Tiskall, K. (2007). *School Councils and Pupil Participation in Scottish Secondary Schools*. Glasgow, UK: The Scottish Consumer Council.
- UNESCO. (2013). *Apprendre à vivre ensemble*. Repéré à <http://fr.unesco.org/themes/apprendre-à-vivre-ensemble>
- Veitch, H. (2009). Participation in practice: an evaluation of the primary school council as a participatory tool, *Childhoods today*. Repéré à <http://www.childhoodstoday.org/article.php?id=27>

- Whitty, G., & Wisby, E. (2007). *Real Decision Making? School Councils in Action* (Rapport no DCSF-RR001). London, UK: Institute of Education, University of London.
- Wyness, M. (2009a). Adult's involvement in children's participation: Juggling children's places and spaces. *Children & Society*, 23(6), 395-406
- Wyness, M. (2009b). Children representing children participation and the problem of diversity in UK youth councils, *Childhood*, 16(4), 535-552.